

Profil et pré-requis

L'éducateur spécialisé (ES) exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'[article D. 142-1-1 du code de l'action sociale et des familles](#). Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

Il peut intervenir aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.

Les éducateurs spécialisés travaillent auprès des enfants, adolescents, adultes, familles et groupes en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.

Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

Référentiel du diplôme

Le référentiel de formation est constitué de quatre domaines de formation (DF) :

- **DF 1** : La relation éducative spécialisée
- **DF 2** : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé
- **DF 3** : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle
- **DF 4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

VAE Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

La validation de vos acquis s'effectue en **trois étapes** :

1. **Le livret 1** : Il consiste à remplir votre formulaire d'inscription et à rédiger un CV mettant en avant vos expériences professionnelles
2. **Le livret 2** : C'est une étape majeure. Vous devez rédiger un dossier détaillant vos expériences professionnelles en lien avec le référentiel du DEES
3. **La soutenance** : Il s'agit de présenter à l'oral votre livret 2. Vous devrez prouver que vous avez les compétences requises par le référentiel. Le jury est composé de professionnels et d'enseignants en lien avec le diplôme visé

Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre article dédié aux [étapes de la VAE](#).

Débouchés et évolutions

Majoritairement les éducateurs spécialisés diplômés travaillent dans le **secteur privé associatif**. Toutefois, un certain nombre exerce dans le cadre d'une des **trois fonctions publiques** : fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale, fonction publique d'État :

- Dans des **centres de prévention spécialisée** ;
- Dans les services de l'Aide sociale à l'enfance (**ASE**) ;
- Dans des **établissements sociaux et médico-sociaux** ;
- Dans les **collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics**, les **trois fonctions publiques** (État, Hospitalière, Territoriale) etc. ;
- Dans les **maisons d'enfants** à caractère social, **foyers de l'enfance, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, foyers jeunes travailleurs établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-**



DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE - DEES

éducatifs, établissements d'aide par le travail (**ESAT**), centres médico-psychopédagogiques (**CMPP**), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (**SESSAD**), **hôpitaux** etc. ;

- Au **domicile** des familles.

Avec quelques années d'expérience et une formation complémentaire (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale ou certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service), l'éducateur spécialisé peut assurer la responsabilité d'un service ou diriger un établissement social ou médico-social.

Les ES peuvent poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ;
- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) ;
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES).

Objectif pédagogique

Outil de développement personnel et professionnel, la VAE permet de sécuriser les parcours professionnels et a pour objectif de vous permettre de :

- Obtenir un diplôme, un certificat ou un titre professionnel par la VAE
- Valider les acquis de l'expérience
- Valoriser les compétences professionnelles
- Renforcer votre employabilité

Contenu

Notre démarche d'accompagnement à la VAE se déroule de la manière suivante :

- En amont, un premier entretien permet d'analyser la demande, de valider la pertinence de la démarche, et d'informer sur le dispositif VAE.
- Après le dépôt du Livret 1 et l'accord de recevabilité, nous vous accompagnons dans la constitution du dossier VAE Livret 2, puis dans la préparation à la soutenance devant le jury.

Méthodologie :

Phase 1 :

- Réalisation du Livret 2
- Elaboration du dossier de preuves
- Identification des activités les plus significatives au regard du diplôme visé
- Analyse descriptive de l'activité
- Formalisation et rédaction des expériences
- Relectures et corrections du livret 2 - Rassemblement des preuves

Phase 2 :

- Préparation à l'entretien avec le jury
- Traitement des questions les plus fréquentes
- Simulation d'entretien
- Conseils personnalisés
- Suivi post jury

Modalités :

- entretiens individuels
- séances de travail guidé
- tutorat par mail et téléphone
- durée de l'accompagnement : selon les objectifs



DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE - DEES

Points forts

- une formation individualisée
- réalisée par des consultants experts en VAE
- un suivi personnalisé

Type de parcours

Mixte : individualisé et modularisé
Collectif
Individualisé

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative

Alternance d'ateliers collectifs d'exploration des expériences, d'ateliers méthodologiques d'écriture et d'entretiens individuels.

Intervenant

Professionnel expert du métier visé et de la démarche VAE, associant une expérience dans le champ médico-social, membre occasion du jury.

Eligible au CPF

Session ouverte toute l'année

Tarifs

Nous consulter

